

Lettre d'info du réseau



Natura 2000

Parc naturel régional du  **Morvan**

Mars-Avril 2022



Edito :



Le premier trimestre 2022 a vu la tenue des Comités de pilotage des deux sites Natura 2000 animés par le Parc du Morvan, l'un à Sermages, l'autre à Saulieu. Ces rendez-vous annuels sont importants dans la vie de sites. Ils regroupent des représentants des collectivités concernées par le site, des services de l'état, des usagers et acteurs. Ils sont l'occasion de faire le bilan des nombreuses actions qui ont fait l'actualité des sites en 2021, de prévoir ensemble le programme de l'année à venir, de prendre des décisions et de répondre aux interrogations que peuvent avoir les uns et les autres sur la politique Natura 2000. L'implication des membres du COPIL dans la gouvernance du site fait écho à l'implication des habitants et usagers des sites pour préserver la biodiversité.

Je tiens à terminer cet éditorial en félicitant chaleureusement Marion BARANTON et Jérôme BOULANGER, de la Ferme de Couveau à Larochemillay, qui étaient lauréats locaux 2021 du Concours des Pratiques Agro-écologiques : Prairies et Parcours dans le Sud Morvan. Début mars, leur magnifique prairie humide a remporté le deuxième prix national du Concours dans la catégorie « Pâturage prioritaire » au Salon International de l'Agriculture de Paris. Bravo à eux !

Olivier FAURE, Président du Site « Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan »

Les rendez-vous Natura du 2^e trimestre 2022

- **Jusqu'au 28 août** : Concours photo « L'eau dans tous ses états » (voir page 4).
- **Mercredi 20 avril, de 14h à 16h30** : Animation « Les prairies humides paratourbeuses de Montour » dans le cadre de l'opération Fréquence grenouille.
- **Jeudi 21 avril, de 14h à 16h30** : Animation « L'étang Taureau se révèle sous vos crayons », à Saint-Brisson, dans le cadre de l'opération Fréquence grenouille.
- **Samedi 21 mai, de 14h à 16h30** : Animation « Si la nature du Morvan m'était contée... », à Villapourçon, dans le cadre de la Fête de la Nature.

Retrouvez toutes les dates des animations proposées par le Parc du Morvan sur www.parcumorvan.org. Les inscriptions sont obligatoires au 03 86 78 79 57 ou à contact@parcumorvan.org.

La ferme de Couveau, de Larochemillay, primée au Concours Général Agricole

Vendredi 4 mars, Camille GUET et Vanessa DAMIANTHE se sont rendues au Salon International de l'Agriculture, à Paris, pour la remise des prix du Concours Général Agricole des pratiques agro-écologiques «Prairies et parcours». Reportage au coeur des allées.

La matinée était dédiée aux échanges entre agriculteurs participants, territoires organisateurs, partenaires et étudiants, autour du thème « *Quel avenir à vos pratiques agro-écologiques dans vos fermes et sur vos territoires ?* ». Les agriculteurs et éleveurs ont notamment partagé leurs expériences autour de l'adaptation au changement climatique, l'agroforesterie, l'entretien des haies, la plantation d'essences locales, l'alimentation des animaux au foin, l'autonomie fourragère, la valorisation des produits, leurs difficultés éventuelles, etc.



La remise des prix du **Concours Général Agricole des pratiques agro-écologiques «Prairies et parcours»** a eu lieu dans l'après-midi sur le stand du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Le jury national, constitué de 6 membres (parmi lesquels un botaniste, un agronome et un agrotechnicien), s'était réuni en amont pour étudier les dossiers. Les jurés ont ainsi effectué un véritable tour de France sur papier des dossiers de candidature ayant remporté la déclinaison locales, avec les mêmes critères d'évaluation. Entre 6 et 15 dossiers sont étudiés par catégorie.

Camille (en rouge sur la photo) a représenté **Marion BARANTON et Jérôme BOULANGER**, de la ferme de Couveau à Larochemillay. Elle a reçu leur **2^e prix de la catégorie «Pâturage prioritaire»** au concours national, remis par Philippe GAMEN, Vice-président de la Fédération des PNR de France et président du PNR du Massif des Bauges, et Bérangère ABBA, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée de la Biodiversité.

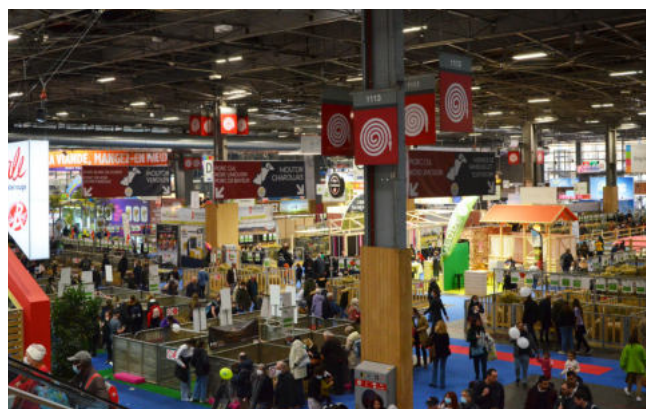
Le podium est complété par Styven Thomas, du territoire Prajoù an Arvorig (Bretagne) qui remporte le 1er prix, et par Jean-Claude Lapeyrade, de la Montagne du Pays Basque, à la 3e place.



Camille GUET (en rouge) a représenté Marion BARANTON et Jérôme BOULANGER lors de la remise des prix, au Salon International de l'Agriculture, le 4 mars 2022



Tous les lauréats du Concours Général Agricole 2022



Les allées du Salon International de l'Agriculture à Paris

Marion et Jérôme avait remporté en 2021 le **1^{er} prix dans la déclinaison locale** du concours dans le Sud Morvan (voir la Lettre d'information de décembre 2021), site classé Natura 2000 et animé par Camille. Un grand BRAVO à eux !!



La Ferme de Couveau remporte le 2e prix national

Zoom sur la ferme de Couveau

Marion et Jérôme élèvent une vingtaine de vaches et leur suite, principalement des maraîchines, sur 47 ha de prairies permanentes. Les produits laitiers et la viande sont vendus en vente directe à la ferme ou dans le magasin de producteurs de Luzy.

Les éleveurs sont très sensibles à la prise en compte de la biodiversité dans leurs pratiques d'élevages. Les haies sont conduites hautes et le cours d'eau a été clôturé lors de la reprise de l'exploitation pour permettre à la ripisylve de se réimplanter. Les parcelles sont conduites en pâturage tournant pour valoriser au mieux la ressource et permettre l'autonomie fourragère de l'exploitation. Le troupeau valorise toute la végétation présente sur les parcelles (ronces, joncs...) et laisse peu de refus. Le pâturage est ainsi optimisé, sans mettre en péril la diversité floristique et faunistique et la repousse de la végétation.



Jérôme BOULANGER

La parcelle présentée au concours est une prairie humide pâturée par les vaches allaitantes. Elle est située le long d'un cours d'eau, en bordure d'un bosquet et présente une grande diversité d'habitats. Le jury y a trouvé **87 espèces de plantes** au cours de la visite. Les pratiques mises en place par les éleveurs sur cette parcelle permettent une gestion précise du pâturage qui valorise au mieux la ressource en herbe, de manière à pouvoir s'adapter à la variabilité du climat.



La prairie de la Ferme de Couveau présentée au Concours



Marion BARANTON

Marion BARANTON et Jérôme BOULANGER, ainsi que les autres participants au concours en 2021 dans le site du Sud Morvan (Patrick DETILLEUX, Mme et M. NIAUX, Laurent COUSSON) se verront remettre leur prix lors d'une remise officielle à la ferme de Couveau, à Larochemillay, courant avril.

Concours photo « L'eau dans tous ses états »

Du lundi 14 mars au dimanche 28 août 2022, le Parc du Morvan organise un concours photos ouvert aux amateurs autour du thème « L'eau dans tous ses états ».
A vos appareils !

Dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000, un concours photo est organisé afin de valoriser les sites du Morvan, en amenant le public à découvrir ces sites et la biodiversité qu'ils hébergent.

Après deux précédentes éditions, en 2018 et 2019, le Parc du Morvan organise un nouveau concours photos, d'accès gratuit et exclusivement destiné aux photographes amateurs, résidant ou non dans le Morvan. Pour rappel, près de 20 % du territoire du Morvan est classé en sites Natura 2000.

Cette année, le concours se déroulera du **lundi 14 mars au dimanche 28 août 2022** et aura pour thème « L'eau dans tous ses états », l'eau étant un enjeu important sur les sites Natura 2000 et plus largement dans le monde, notamment dans un contexte de changement climatique.

Les photos devront avoir été prises dans les communes concernées par un site Natura 2000. **Quatre catégories** seront distinguées : prix jeune, prix du jury, coup de cœur des élus et coup de cœur des internautes.

De **nombreux lots seront à gagner**, dans chacune des catégories, avec notamment : deux places pour une chasse au trésor en canoë sur le lac de Chaumeçon, des descentes de la Cure en canoë, une demie journée d'initiation à la pêche à la mouche, des beaux livres sur le Morvan, des revues Nature Junior, et bien d'autres lots qui seront dévoilés prochainement !

La **remise des prix aura lieu à la prochaine Fête de l'Automne et des associations à Saint-Brisson, les 1er et 2 octobre 2022.**

Neige, givre, glace, chutes d'eau, cours d'eau, lacs, nuages etc., l'eau prend différentes formes.

Donnez libre cours à votre créativité et n'hésitez pas à participer en nous envoyant vos plus belles photos !

Concours photo

L'EAU dans tous ses états

Parc naturel régional du Morvan

Du 14 mars au 28 août

Photographiez l'eau dans tous ses états dans les sites Natura 2000

GRATUIT

Nombreux lots à gagner

Bulletin d'inscription et règlement sur : <http://biodiversitedumorvan.n2000.fr>

Renseignements : 03 86 78 79 85 et biodiversite@parcdumorvan.org

Logos: Région Bourgogne-Franche-Comté, Natura 2000, Parc naturel régional Morvan

Comment participer ?

Le règlement du concours, le bulletin de participation et la liste des communes concernées sont en téléchargement sur le site <http://biodiversitedumorvan.n2000.fr/>

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au 03 86 78 79 85 ou à biodiversite@parcdumorvan.org.



Réponses aux questions que vous vous posez

Vous vous questionnez sur ce qu'est le programme Natura 2000 ? Sur ce qu'il vous est possible de faire ou ne pas faire sur vos parcelles lorsqu'elles sont situées en site Natura 2000 ? L'équipe vous répond !

Quelle est la différence entre un site Natura 2000 et un Parc naturel régional ou une Réserve naturelle régionale ?

Les sites Natura 2000 ont été spécifiquement désignés pour protéger des zones essentielles pour des espèces ou des types d'habitats, énumérés dans les directives « Habitats » et « Oiseaux ». Ils sont considérés comme revêtant une importance pour l'Union Européenne parce qu'ils sont menacés, vulnérables, rares ou endémiques.

En France, la démarche Natura 2000 est participative et volontaire. L'objectif est de parvenir à une gestion durable et équilibrée des espaces en encourageant les bonnes pratiques dans les sites et non en les sanctuarisant. Unique volet réglementaire, il est demandé au porteur de projet de réaliser une évaluation des incidences de son action sur les espèces et les habitats du site concerné.

Un Parc naturel régional (Pnr) a une philosophie semblable à un site Natura 2000. Il s'agit d'un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. Un Pnr s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel. Un Pnr ne peut pas créer de réglementation particulière sur son territoire et n'a pas de pouvoir de police.

Les Réserves naturelles régionales sont des espaces protégés, labellisés par la région pour une durée limitée, renouvelable. Elles sont gérées par un organisme local en concertation avec les acteurs du territoire. Une réserve a une réglementation propre et un plan d'action destinés à préserver et restaurer le site naturel en accord avec ses objectifs de conservation.

Des vidéos présentent la Réserve naturelle régionale des tourbières du Morvan et les rôles d'un Parc naturel régional. Elles sont visibles sur le site Internet de Natura 2000 en Morvan :



Qu'est ce qui est interdit en Natura 2000 ?

Natura 2000 n'a pas vocation à interdire des activités. La prise en compte des actions humaines sont au cœur de notre attention et se révèlent parfois indispensables pour préserver l'état des sites. Les activités autorisées par la loi peuvent s'exercer normalement. Parfois, des évaluations d'incidences sont nécessaires pour vérifier qu'un projet (événements sportifs et culturels, travaux forestiers et agricoles, etc.) ne porte pas atteinte au patrimoine rare d'un site Natura 2000.



Ripisylve d'un côté du cours d'eau

J'ai engagé une ripisylve en MAEC, puis-je couper des arbres ?

En signant un contrat MAEC « Maintien et entretien doux de la ripisylve », un agriculteur s'engage à respecter un plan de gestion d'entretien de sa ripisylve. Dans ce plan de gestion, il est indiqué que des arbres peuvent être prélevés sur une cépée (cépée d'aulnes par exemple) mais que la cépée ne doit pas être coupée en entier afin de garder l'ombre sur le cours d'eau. Les arbres morts peuvent être retirés et les plus jeunes taillés en têtard. Dans tous les cas, le dessouchage, le désherbage et le gyrobroyage sont interdits afin de respecter les arbres et le cours d'eau.

Vous pouvez nous transmettre vos questions, nous y répondrons le plus précisément possible dans la prochaine Lettre d'information.

Petit rappel : qu'est-ce-que Natura 2000 ?

Les CoPils des deux sites animés par le Parc du Morvan ont eu lieu en février dernier. Ces réunions annuelles sont nécessaires à l'animation d'un site Natura 2000 et sont un moment participatif. Nous rappelons ici les objectifs du programme Natura 2000 et précisons en quoi les CoPils sont importants pour mener à bien ces objectifs et le rôle des animateurs Natura 2000, en prenant l'exemple du Parc du Morvan.

Quels sont les objectifs d'un site Natura 2000 ?

Le réseau Natura 2000 s'inscrit au cœur de la politique de conservation de la nature de l'Union Européenne, de la France et du Parc du Morvan.

Un site Natura 2000 est un territoire qui possède une grande valeur biologique et où des espèces et / ou habitats dits d'intérêt communautaire doivent être préservés ou restaurés. La désignation de ces sites s'appuie sur deux directives européennes. Ces sites ne sont pas sanctuarisés mais gérés de manière durable et équilibrée par la mise en application volontaire de pratiques favorables à la biodiversité.

Dans chaque site, un Document d'Objectifs (DOCOB) décrit le site (patrimoine naturel, contexte socio-économique) et ses enjeux de conservation, définit les objectifs de gestion, donne des propositions de mesures et d'actions permettant d'atteindre ces objectifs dans une perspective de sauvegarde de la biodiversité en maintenant les activités humaines.



Prairie de la plaine d'Eschamps, site Natura 2000 « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan », entité de la Haute vallée du Cousin

Le Comité de Pilotage ou CoPil

Il y a un CoPil par site. Cet outil de concertation et de contractualisation réunit tous les acteurs concernés par un site Natura 2000 : représentants des collectivités territoriales, des services de l'Etat, des associations, propriétaires, agriculteurs, usagers, scientifiques, etc. Le CoPil élabore et valide le DOCOB, en assure le suivi de la mise en œuvre et

son évaluation. Les membres élisent un président de CoPil et choisissent une structure chargée de l'animation du site et de la mise en œuvre le DOCOB. Dans notre cas, c'est le Parc du Morvan.

Les réunions de CoPil sont l'occasion de faire le bilan des actions menées dans les sites l'année passée, de programmer des actions dans l'année à venir, de prendre des décisions et de répondre aux interrogations de chacun. Par exemple, les CoPils ont validé le thème du concours photo et la démarche de réflexion d'extension du site du Nord Morvan.

Le rôle de l'animateur Natura 2000

L'animateur est l'interlocuteur privilégié des élus et des acteurs du site Natura 2000. Il est chargé de mettre en place des actions préconisées par le DOCOB :

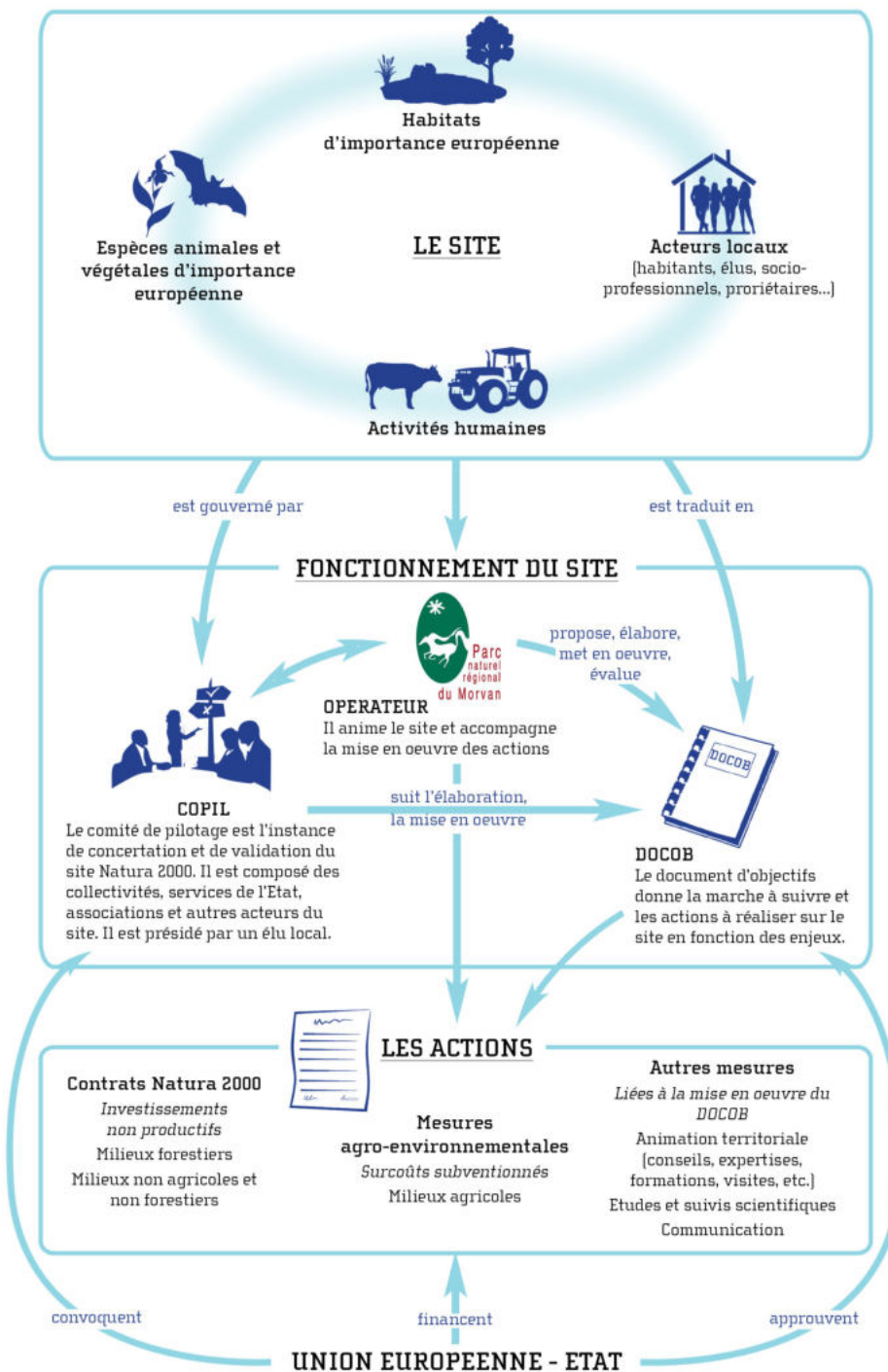
→ **mise en œuvre des mesures de gestion** : identifier et monter des actions préconisées par le DOCOB via des contrats Natura 2000, des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) ou la charte Natura 2000. Des contreparties financières sont associées aux engagements pris dans le cas de manque à gagner ;

→ **études et suivis scientifiques** : évaluer et estimer l'évolution des populations d'espèces animales et végétales présentes sur les sites afin de les intégrer dans les mesures de gestion, en partenariat avec d'autres structures ;

→ **veille environnementale** : s'assurer de la mise en conformité des documents de planification ou d'aménagement avec les objectifs Natura 2000, participation à des réunions thématiques et techniques, etc. ;

→ **sensibiliser / communiquer** : faire connaître et comprendre aux différents publics les enjeux écologiques des sites Natura 2000, leur biodiversité, les orientations et les mesures présentes dans le DOCOB (animations nature, expositions, lettres d'information, site Internet Natura 2000 en Morvan...);

→ **animation générale des sites** : gestion administrative et financière, rédaction de rapports et de comptes rendus, etc.



Un exemple d'action concrète : la sensibilisation

La sensibilisation et l'animation sont un volet important de Natura 2000. En ce sens, des sorties terrain sont organisées au cours de l'année auprès du grand public et des étudiants pour présenter les sites Natura 2000 et développer le lien avec la nature.

Samedi 5 mars, Vanessa DAMIANTE et Colombe BAUCOUR, respectivement chargée de mission Natura 2000 et chargée de mission éducation à l'environnement, ont accompagné un groupe à la découverte de la **tourbière du Vernay**, à Saint-Brisson. Au départ de la Maison du Parc, la boucle de 6 km menait à la tourbière du Vernay, classée Réserve naturelle régionale et site Natura 2000. L'occasion de parler des zones humides, de leur importance et de la biodiversité qui s'y trouve.



Destination la tourbière du Vernay, avec arrêt devant l'étang Taureau

L'équipe Natura 2000 du Parc naturel régional du Morvan

Vous avez un projet dans un site Natura 2000 (travaux, événement, manifestation sportive etc.) ? Vous êtes sur le point d'établir un document de planification ? Votre projet doit prendre en compte les enjeux environnementaux du site afin de concilier au mieux ces activités et la biodiversité.

Vous souhaitez valoriser votre forêt ou votre parcelle agricole ?

Vous voulez participer à une sortie nature ?

Vous êtes enseignant et souhaitez organiser une sortie avec vos étudiants / élèves ?


Pour toutes questions ou conseils, vous pouvez nous contacter :

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels et semi-naturels visant à préserver la biodiversité et les habitats dans une logique de développement durable, en tenant compte des activités socio-économiques. Ce réseau est fondé sur la concertation et l'engagement volontaire des gestionnaires et des propriétaires, privés ou publics.



Vanessa DAMIANTHE

- ▶ Chargée de la communication, de la sensibilisation et du suivi administratif Natura 2000
- ▶ Tel. : 03 86 78 79 85
- ▶ vanessa.damianthe@parcdumorvan.org



Clément GARINEAUD

- ▶ Animateur de plusieurs entités se trouvant dans le sud du site « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan »
- ▶ Tel. : 03 86 78 79 28
- ▶ clement.garineaud@parcdumorvan.org



Justine DURET

- ▶ Animatrice de plusieurs entités se trouvant dans le nord du site « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan »
- ▶ Tel. : 03 86 78 79 82
- ▶ justine.duret@parcdumorvan.org



Camille GUET

- ▶ Animatrice du site « Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan »
- ▶ Tel. : 03 86 78 79 36
- ▶ camille.guet@parcdumorvan.org

Contact

Parc naturel régional du Morvan
Maison du Parc
58230 Saint-Brisson
Tél. : 03 86 78 79 00
biodiversite@parcdumorvan.org

**Contactez-nous pour recevoir cette lettre
d'information dans votre boîte mail.**

Toutes les actualités et informations sur
Natura 2000 dans le Morvan sur :

<http://biodiversitedumorvan.n2000.fr>

Pour en savoir plus :

<http://www.parcdumorvan.org>

<http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr>

